
VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2022/164

FINANCES LOCALES (7.1)

**Commune d'Hazebrouck – Budget
principal Décision modificative n°3**



EXTRAIT DU PROCES VERBAL

**des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

L'An deux mille vingt-deux, le seize novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le huit novembre deux mille vingt-deux.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 25 Absents ayant donné pouvoir : 9 Absent : 1

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. BAILLEUL, Mme FLORQUIN-
BLONDEL, M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL,
Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER
Adjoints,

Mme FERLIN, Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, M. MEIRLAND, M. DEVOS,
Mme SCHOONHEERE, M. TIBERGHIE, Mme DEPELCHIN,
M. DECOOPMAN, Mme DAUCHEZ, Mme REYNAERT
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. DENTENER	qui a donné pouvoir à M. DUHOO
Mme ANDRE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
M. Philippe DUHAMEL	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
M. FIOEN	qui a donné pouvoir à Mme SAUZEAU
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
Mme LIONET	qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN
M. COTTE	qui a donné pouvoir à M. TIBERGHIE
Mme BELVAL	qui a donné pouvoir à M. DECOOPMAN
M. PERLEIN	qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

ABSENT :

M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Constant DEVOS

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe GRIMBER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération du 16 mars 2022 adoptant le budget primitif de la Commune d'HAZEBROUCK.

Vu la délibération du 6 juillet 2022 adoptant la décision modificative n°1 de la Commune d'HAZEBROUCK.

Vu la délibération du 28 septembre 2022 adoptant la décision modificative n°2 de la Commune d'HAZEBROUCK.

Depuis le vote du Budget Primitif 2022 et des décisions modificatives susmentionnées, il est nécessaire de renforcer les crédits ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Imputations	Libellés	TOTAUX	
13912.01 chapitre 040	Subventions d'investissement virées au compte de résultat	2 500,00 €	
2188.64	Autres immobilisations corporelles	7 534,00 €	
2315.822	Travaux en cours – Installations techniques, matériel, outillage	292 059,00 €	
	TOTAL	302 093,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Imputations	Libellés	TOTAUX	
1323.820	Subvention du département	281 600,00 €	A.A.T rue de Vieux Berquin
1328..64	Subvention CAF	7 534,00 €	Pour acquisition de stores
1342.01	Produit des amendes de police	12 959,00 €	BP 110 000 € notifié 122 959 €
	TOTAL	302 093,00 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Imputations	Libellés	TOTAUX	
60612.020	Energie - Electricité	31 500,00 €	
60613.020	Chauffage Urbain	25 000,00 €	
61521.412	Entretien de terrains	25 000,00 €	
64111.020	Rémunération du personnel	85 245,00 €	info des RH
6531.020	Indemnités des Elus	6 500,00 €	info des RH
	TOTAL	173 245,00 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Imputations	Libellés	TOTAUX	
74718.01	Dotations et participations autres	170 745,00 €	Art 14 LF (30%)
777.01 chapitre 042	Quote-part des subventions d'investissement	2 500,00 €	
	TOTAL	173 245,00 €	

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

- De bien vouloir approuver la décision modificative n°3 du budget 2022
d'HAZEBROUCK.

Envoyé en préfecture le 25/11/2022

Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215902958-20221116-DEL164CM161122-DE

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(34 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**



**Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**

Valentin BELLEVAL.

Envoyé en préfecture le 25/11/2022

Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215902958-20221116-DEL164CM161122-DE

